

Droit pénal des affaires : 14h

Objectifs

Initiation au Droit Pénal des Affaires et au Droit Pénal Economique et Financier.

Compétences à acquérir :

Connaître les acteurs de la justice pénale et le déroulement de la procédure pénale. Identifier le problème de droit posé par la situation de fait. Donner une qualification pénale aux faits soumis. Identifier les diverses responsabilités pénales.

Programme :

- Les bases juridiques et judiciaires :
 - o Principes de Droit Pénal sur les éléments constitutifs de l'infraction
 - o La dynamique du Procès Pénal (chronologie, critères de poursuites, acteurs de l'enquête et de la procédure judiciaire, droits des parties de l'enquête policière jusqu'au jugement)
- Droit Pénal des Affaires :
 - o Les qualifications fondamentales : Escroquerie, Abus de confiance, Faux et Usage de Faux, Recel
 - o Les manquements aux règles de gestion et comptables : Abus des biens et du crédit, banqueroute, présentation de comptes inexacts, fraude fiscale, non dénonciation de faits délictueux au Procureur de la République par le commissaire aux Comptes.
- Droit Pénal Economique :
 - o Tromperies et falsifications, Publicité mensongère, Usure, Ententes prohibées

Bibliographie :

« Guide des infractions », Jean-Christophe CROCCQ, éditions DALLOZ

Pré-requis

Notions en droit des sociétés.